Koninklijke Schenking
Donation Royale

Pour sa Régie de Villers-sur-Lesse, la Donation Royale engage
***un AGENT FORESTIER (h, f, x)** à temps plein.*

La Donation Royale (www.ksdr.be), établissement public autonome, gère un patrimoine unique, en se concentrant sur la durabilité et la préservation à long terme.

Le « Domaine d'Ardenne » est un des trois Domaines gérés directement par la Donation Royale qui s'étend principalement sur les communes de Rochefort et Houyet.
Le bureau (communément appelé Régie) de Villers-sur-Lesse assure la gestion quotidienne agricole et forestière de quelque 6800 ha de terres et forêts, une vingtaine de maisons unifamiliales, quatre châteaux, sans compter les activités de pêche et de chasse.
Avec un objectif principal : maintenir et développer le patrimoine de manière durable sans charge pour le contribuable.

La Donation Royale recherche un Agent Forestier pour renforcer l'équipe d'agents techniques du Domaine d'Ardenne, dans un environnement de travail exceptionnel.
Il est envisagé de lui confier la gestion du triage de Sanzinne (HOUYET), lieu de naissance de la Donation Royale. Ce triage de 1.031 ha se compose de 813 ha de forêts et de 218 ha de terres agricoles. Le triage de Sanzinne est composé de forêts très diversifiées, entre la Famenne et le Condroz. Un premier bloc forestier entoure le Golf d'Ardenne et comporte une grande variété d'essences forestières et de types de peuplements. Une deuxième partie, fort accidentée, borde la Lesse d'une part et l'Iwoigne d'autre part. Ces deux portions du triage se partagent des peuplements forestiers de production, des plantations, des régénérations naturelles, des vieux peuplements matures ainsi que des zones de réserves forestières intégrales. La chênaie schisteuse de Famenne domine sur la partie Sud du triage, plus petite toutefois.
Les grands enjeux de gestion du triage s'axent autour du renouvellement forestier, de l'amélioration des jeunes peuplements et de l'optimisation de la desserte.

EXEMPLES DE MISSIONS :

Parmi les missions forestières de l'Agent forestier, figurent notamment :

- La programmation et le suivi des travaux forestiers, réalisés en interne ou confiés à des prestataires externes : plantations, dégagements, travaux d'amélioration, desserte forestière, etc. ;
- Le martelage, le griffage, l'allotissement, l'estimation et le suivi de l'exploitation des coupes prévues à l'état d'assiette ou des coupes extraordinaires ;
- La réalisation d'inventaires, la participation à la révision du plan d'aménagement, l'analyse typologique, le diagnostic de station, ainsi que la proposition d'objectifs de gestion ;
- Le suivi régulier des peuplements du triage, de l'état sanitaire des forêts et la surveillance des risques.

Outre ses missions de production forestière, l'Agent forestier veille également au respect de la réglementation en vigueur, notamment : du code du développement territorial, le code forestier ainsi que les mesures Natura 2000 applicables aux propriétés de la Donation Royale situées dans son triage.

Des missions ponctuelles liées à l'accueil du public, à la circulation en forêt, aux activités cynégétiques ainsi qu'à la conservation de la nature et de la biodiversité font partie intégrante de ses fonctions.
Il/elle pourra être amené(e) à contrôler les activités de chasse et de pêche sur les biens loués.

PROFIL RECHERCHÉ :

FORMATIONS ET QUALIFICATIONS

- Être titulaire d'un diplôme en sylviculture de niveau secondaire supérieur, ou d'un bachelier en sylviculture et environnement
- Une première expérience constitue un atout

COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Posséder une connaissance approfondie des essences forestières, de l'adaptation stationnelle, des itinéraires sylvicoles de régénération et de l'amélioration de jeunes peuplements
- Maîtriser les outils informatiques et disposer de bonnes compétences rédactionnelles

MOBILITÉ ET DISPONIBILITÉ

- Être titulaire du permis de conduire B
- Disposer d'un véhicule personnel adapté (caractère itinérant de la fonction)
- Être disponible et flexible (participation à des rôles de permanence, intérim, opérations groupées, etc.)

SAVOIR ÊTRE ET APTITUDES PERSONNELLES

- Avoir une affinité particulière pour le renouvellement qualitatif des forêts
- Être autonome, rigoureux, ponctuel et faire preuve de conscience professionnelle
- Avoir le sens de l'initiative, faire preuve d'innovation, d'esprit d'entreprise et d'un réel désir d'apprentissage
- Disposer d'une excellente capacité de planification/anticipation et de reporting
- Être à même de travailler efficacement avec une diversité d'acteurs : collègues, autres forestiers, ouvriers forestiers, agriculteurs, locataires, chasseurs, citoyens, promeneurs, etc.
- Bonne capacité relationnelle et communicationnelle, verticale et horizontale
- Faire preuve de discrétion et partager une passion sincère pour la forêt

Nous proposons :

- Un contrat à durée déterminée de 6 mois à temps plein, **pouvant déboucher sur un CDI ;**
- Un salaire en fonction de l'expérience ;
- Avantages extra-légaux : chèques repas, possibilité de souscrire une assurance hospitalisation à tarif avantageux via l'employeur ;
- Des réductions dans de multiples enseignes pour toute la famille ;
- Un cadre de travail agréable et convivial, dans un contexte forestier riche et très varié.

Renseignements : (+32)(0)84 44 01 44 ou charles.vuylsteke@ksdr.be

Comment postuler ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation au plus tard pour le jeudi 15/01/2026 par e-mail à hrm@ksdr.be